



# Proces-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal séance du 20 Janvier 2015

Le mardi 20 janvier 2015, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Recy, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Recy sous la présidence de Monsieur Michel VALTER.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

- Monsieur Jacques LANDRAIN (pouvoir à Madame Carole SIMON)

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Émilie HAUMONT.

Monsieur le Maire présente Monsieur OURY, de la Société VOL-V, qui présente le projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire de Recy, à côte de l'usine de déshydratation.

La méthanisation permet la production de biogaz à partir de matière organique (fumiers, lisiers, déchets alimentaires, déchets verts, sous produits de laiteries, abattoirs, conserveries, ...)

Le gaz ainsi produit sera injecté dans le réseau GDF. La méthanisation offre ainsi une solution performante de valorisation énergétique de la biomasse en apportant une solution de traitement de déchets organiques et de valorisation agronomique pour l'agriculture. Toutes les informations sur le site Internet de Vol-v ([www.vol-v.com/m-vol-v-biomasse.php](http://www.vol-v.com/m-vol-v-biomasse.php))

La mise en service de l'unité de méthanisation est prévue fin 2016 pour un début d'exploitation début 2017, une fois toutes les démarches administratives indispensables accomplies.

Monsieur OURY précise qu'une campagne de communication sera mise en place de les prochains mois.

L'ordre du jour reprend et est le suivant :

- **Programme Local de l'Habitat 2015-2020**

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2015-2020

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 18 décembre 2014, il a été décidé d'arrêter le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération Châlonnaise.

Conformément à l'article R 302-9 du code de la construction de l'habitat, le PLH est soumis, par le Président de l'EPCI, aux communes membres qui doivent émettre un avis par délibération.

À cet égard, la commune de Recy s'est vu attribuer, tel que mentionné dans le document provisoire du PLH 2015-2020 Tome 3, page 13, des objectifs totaux sur la durée du PLH fixé à 10 logements.

Notre commune, conformément au Plan Local d'Urbanisme de Recy, a été sollicitée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 sur un projet de lotissement privé de 22 parcelles.

Le permis d'aménager a été délivré fin d'année 2014. Dans ces conditions, il semble notoire que soit pris en compte ce projet qui sera réajusté dans le temps, en fonction de la commercialisation des différentes parcelles.

Vu l'exposé qui précède, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un **avis favorable** au projet de Programme Local de l'Habitat de Cités en Champagne.

## QUESTIONS DIVERSES

### Travaux Grande Rue

Michel VALTER détaille l'avancement des travaux de la Grande Rue qui seront terminés dans les prochains jours. Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres pour les travaux de voirie de la Grande Rue, Monsieur le Maire précise que 17 dossiers ont été retirés et que l'ouverture des plis aura lieu lundi 9 février. L'attribution du marché se fera la semaine suivante.

### Acquisition foncière

Monsieur le Maire explique que la Société Trans Plus Services a cessé son activité et que le propriétaire des lieux a mis en vente l'ensemble des bâtiments.

Monsieur le Maire pense qu'il serait opportun de faire l'acquisition de ces parcelles dans le but de se constituer une réserve foncière et ainsi maîtriser les projets à venir en cet endroit du village.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches relatives à l'achat de cette friche industriel.

#### Travaux en rivière Marne

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu par la Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER), de la Chambre d'Agriculture de la Marne, par lequel il est avisé de travaux d'entretien des bords de Marne. Il est demandé de contacter chaque propriétaire riverain afin de les prévenir des travaux.

Cette information sera faite dans les prochains jours.

#### ATMO Champagne Ardenne

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que ATMO Champagne Ardenne est chargée de la Surveillance de la qualité de l'air en Champagne-Ardenne et que, à cet égard, une analyse de l'air va être réalisée par le biais d'un capteur qui sera installé près de la Salle des fêtes Maurice SIMON jusqu'au 31 décembre 2015.

Les résultats nous seront communiqués à l'issue de la campagne.

Plus d'informations : [www.atmo-ca.asso.fr](http://www.atmo-ca.asso.fr)

#### Médaille d'Honneur

Monsieur le Maire a remis à Monsieur Daniel MACQUART qui, à la fin de la saison sportive 2013/2014, a décidé de mettre un terme à ses engagements de gardiennage de notre Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Au cours d'une petite manifestation intime, préférée par Monsieur MACQUART, Monsieur le Maire, accompagné de ses Adjoints, lui a remis la médaille communale de reconnaissance et lui a exprimé toute sa sympathie et l'a remercié pour toutes ces années au service des autres.

#### Participation Citoyenne

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une réunion publique avec les services de la Police Nationale sur la mise en place de la participation citoyenne, vouée à lutter contre les cambriolages.

Cette réunion se tiendra le 5 février prochain.

#### Demande des enfants du Groupe Scolaire

Monsieur le Maire fait lecture d'un mot manuscrit écrit par quelques enfant fréquentant la garderie périscolaire : « *Nous adorons faire des constructions de petits legos mais on ne peut plus fabriquer, nous n'avons plus assez de pièces. Ce serait bien si la Mairie pouvait nous en racheter. Vous pouvez venir voir ce qui est construit à la garderie* ». Mot signé par : Juliette, Suzon, William, Léo, Lénaïc, Iris, Tino et Méline.

Monsieur le Maire s'est rendu sur place et a constaté les constructions des enfants. Il propose d'acheter quelques lots de Lego afin de laisser s'exprimer l'imagination et la création des enfants.

#### Concours des maisons fleuries

Monsieur Thierry DONRAULT explique au Conseil Municipal qu'il a mis en place un concours de maisons fleuries sur la commune auquel pourront participer tous les Recyots.

Une information sera faite prochainement sur le Bulletin d'Informations Municipales et sur le site Internet de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

A Recy, le 20 janvier 2015.

Le Maire,  
Michel VALTER